YERRES

Juridique
N° tél. : 01 69 49 77 05
N/Réf. : OC/STL

DECISION N°2022/007

OBJET : Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion pour l'accompagnement à la mise en place du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), conclue avec le C.I.G. Grande Couronne de la région Ile-de-France

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

VU le règlement n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,

CONSIDERANT que l'accompagnement du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) à la mise en place du Règlement Général sur la protection des données (RGPD) doit se poursuivre et que le CIG apporte sa contribution à la Commune dans le cadre de missions de conseil et d'assistance,

CONSIDERANT la proposition du CIG correspond aux attentes de la Commune,

D E C I D E

D'APPROUVER et DE SIGNER la convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion pour l'accompagnement à la mise en place du règlement N° 2016/676 dit RGPD avec le C.I.G. Grande Couronne de la région Ile-de- France sis 15 rue Boileau – 78000 VERSAILLES,

DIT que la convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1er février 2022,

DIT que le montant estimé de l'intervention du CIG est 12 544 € par an, sur la base d'un taux horaire de 98 €, conformément à ladite convention,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 10 janvier 2022

MAIRIE D'YERRES

Le Maire,
Conseiller Départemental,
Olivier CLODONG

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220110-2022-7-AU
Date de télétransmission : 25/01/2022
Date de réception préfecture : 25/01/2022